

**La ligue contre le cancer - Appel à projets 2019 -
Allocations doctorales 1ère année de thèse**



La Ligue Nationale Contre le Cancer, après évaluation par les Commissions d'Expertise Nationales et sur proposition de son Conseil Scientifique National, accorde des allocations doctorales de trois ans pour des étudiants s'inscrivant en 2019 en 1ère année de thèse d'université.

Date(s)

Dépôt des dossiers entre le 20 mai et le 21 juin 2019

La Ligue Nationale Contre le Cancer, après évaluation par les Commissions d'Expertise Nationales et sur proposition de son Conseil Scientifique National, accorde des allocations doctorales de trois ans pour des étudiants s'inscrivant en 2019 en 1ère année de thèse d'université.

Les projets de thèse couvrant les différents domaines de la recherche scientifique et biomédicale sur le cancer sont les seuls à être éligibles.

Le montant de l'allocation est indexé sur le montant du salaire du doctorant contractuel temps plein recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (arrêté du 29 août 2016).

L'aide attribuée par la Ligue est nominative et ne peut en aucun cas être transférée à un autre candidat du laboratoire en cas de désistement.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche : recherche@ligue-cancer.net

Critères d'éligibilité

- Avoir obtenu en 2018 ou 2019, son diplôme de master (M2) délivré par une université française ou un diplôme équivalent dans un pays signataire de l'accord relatif à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) ou, pour les étudiants n'appartenant pas à l'EEES, une équivalence délivrée par les instances compétentes de l'Université d'accueil. Concernant les demandes des internes en médecine qui ne peuvent pas remplir la condition du M2 en 2018 ou 2019, les demandes seront examinées au cas par cas, sur le mode dérogatoire. Concernant les demandes des ingénieurs, une attestation d'équivalence diplôme d'ingénieur / Master 2 est nécessaire.
- S'inscrire, en 2019, en 1ère année de thèse dans une école doctorale accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Préparer une thèse dans un laboratoire d'accueil situé en France.
- Développer un projet se rapportant à la cancérologie fondamentale, translationnelle, clinique, ou aux domaines de cancérologie abordés par l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.
- Etre le seul candidat de l'équipe à postuler à un Appel à Projets Jeunes Chercheurs 2019 de la Ligue Nationale Contre le Cancer.

Critères de recevabilité

- Tout dossier incomplet ou hors-délai ne sera pas étudié.
- Le dossier doit être au nom du candidat.
- Le candidat s'engage à fournir dès qu'il en a connaissance, et avant le 21 juillet 2019, en le téléchargeant sur l'espace candidat, tous documents administratifs nécessaires à l'examen de son dossier (notes et classement du M2, classement au concours de l'Ecole Doctorale). Le classement au concours de l'Ecole Doctorale constituant un élément déterminant dans l'évaluation du dossier, il doit être impérativement fourni à la Ligue, sauf exception justifiée et motivée par l'étudiant et par son Directeur de thèse. Dans ce cas, un document justificatif signé par l'étudiant et par son Directeur de thèse devra impérativement être joint au dossier au format PDF.
- Les candidats classés sur liste principale aux concours des Ecoles Doctorales ne seront pas financés, merci donc d'avertir le Service Recherche en cas de classement en liste principale.

Pour en savoir plus et connaître les modalités de candidature, nous vous invitons à consulter la page consacrée à cet appel :

<http://www3.ligue-cancer.net/files/national/article/documents/ao/contrat-doctoral.pdf>

Mis à jour le 19 mars 2019

▶ Page consacrée à l'appel à candidatures

[minute Appel à projets Mars 2019 du Service de la Valorisation \(DRED\)](#)

<http://www.ligue-cancer-recherche.fr/actualite-de-la-recherche/la-ligue-contre-le-cancer-appel-a-projets-2019-allocations-doc>